

Bureau de l'association

Président: Yves DUMONT
La Quilloterie 37240 MANTHELAN
Tél. 02 47 92 22 59 / yves.dumont784@orange.fr

Vice Président : Alain GUILBAULT
Les Boulaies 72 250 CHALLES
tél. fax 02 43 75 99 63 / a.guilbault@wanadoo.fr

Vice président : J.Michel GUILLEMET,
ch. des Noirettes, St Hilaire St Florent 49400 SAU-
MUR
tél. 02.41.67.58.93 / jm.guillemet@wanadoo.fr

Secrétaire : Bernard DUPUIS
La Roche aux Moines, 49610 ST MELAINE : AU-
BANCE
02.41.45.33.72 / berdupuis@oprance .fr

Secrétaire adjoint : Guy BOUILLAUD
le Bédou 79 200 GOURGE
tél. 05 49 69 86 49 / equiliberte.
secretariat@orange.fr

Secrétaire adjoint : Olivier POURQUIER
Kerforest 56 540 ST CARADEC TREGOMEL
Tél.02.97.51.66.48 / olivier.pourquier@tele2.fr

Trésorier : Patrick GRILLAT
295 rue du 8 mai 62400 LOCON
03.21.27.28.15 / eqlpg@free.fr

Asso. loi de 1901, récépissé n°0723011414
Les statuts sont disponibles pour les associations adhérentes



Ensemble nous devons protéger les circuits et le droit d'accès à tous les aux sites naturels

Notre raison d'être

Reconnaître toutes les associations, même les plus petites, maillons indispensables pour rassembler les randonneurs, véritables protecteurs de la nature et des chemins de randonnées, dans la convivialité. Loin de la compétition avec ce qu'elle comporte...

Regrouper pour mieux défendre la libre circulation avec nos chevaux sans « permis de mener ou de monter à cheval » mais avec le respect du code de la route et des autres pratiquants des chemins.

Établir des relations de randonneur à randonneur, d'association à association avec les autres utilisateurs et partenaires : pédestres et vététistes avec qui nous avons les mêmes intérêts

Préservation, entretien, sauvegarde du patrimoine des chemins et itinéraires de randonnée équestres et maintien de l'usage des anciennes voies ferrées, chemins de halage, etc... *Pour tous les randonneurs !*

La tendance à l'aliénation s'accélère ; il est grand temps de réagir, d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

GROUPONS NOUS pour être entendus et reconnus.

Permettre de pratiquer la rando équestre au plus grand nombre, nous sommes organisés pour proposer aux adhérents avec la Carte de pratiquant le bénéfice du contrat groupe MACIF avec des formules d'assurance à des prix abordables. (selon la loi des activités physiques de 1984)

Chaque titulaire de la carte, assuré par l'intermédiaire d'EquiLiberté peut recevoir chez lui, en Relais Ami, d'autres randonneurs. (charte sur le site d'EquiLiberté).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Cachet de l'association locale ou départementale à contacter, en cas d'inexistence un membre du bureau national nommé ci contre

Plus d'info, visitez notre site Internet
<http://www.equiliberte.fr/>

Association nationale EquiLiberté

Par des randonneurs,
pour les randonneurs
équestres.



Vivre simplement leur passion
avec leurs chevaux, dans la nature,
aujourd'hui et demain.



Plusieurs départements se sont structurés .

Contactez les associations départementales

Les Ardennes

Avec l'ass EquiLiberté Ardennes 03 24 72 40 54

La Charente

Avec EquiLiberté Charentaise 05 45 82 11 35

La charente maritime

Avec EquiLiberté 17 ,(union départementale des me-neurs et cavaliers randonneurs) 05.46.93.21.60

Les Deux Sèvres

Avec l'UDRE/ EquiLiberté 79, (Union Départementale des Randonneurs Équestres) 05 49 69 86 49

La Haute Saône

Avec Caval Rando 70 tél. 03 84 91 08 59

L'Indre et Loire

Avec la DILE (Délégation Indre et Loire EquiLiberté) Tél. 02 47 92 22 59

La Loire Atlantique

Avec la FDRE-44, Fédération Départementale des Randonneurs Équestres du 44 02 40 06 02 75

Le Maine et Loire

Avec la FDRE-49 Fédération Départementale des Randonneurs Équestres du 49. Tél. 02 41 45 33 72

Le Nord et le Pas de Calais

Avec l'UREHF « Union des Randonneurs Équestres des Hauts de France » 03 21 27 28 15 Urehf@free.fr

La Sarthe

Avec « le 72ième de Cavalerie » l'Union Départementale des Randonneurs Équestres du 72 Tél. 02 43 75 99 63

D'autres sont actuellement en cours de structuration.

L'Ain, La Haute-Savoie, La Creuse, Les Landes, Les Yvelines, l'Oise,

L'année 2008 se termine avec plus de cent associations et environ

1500 pratiquants. Les contacts que nous avons actuellement de toute la France, nous permettent d'envisager une évolution optimiste en 2009.



La randonnée en attelage, une plaisir à partager en famille avec nos bons « gros »

De nombreuses associations locales nous ont déjà rejoints.

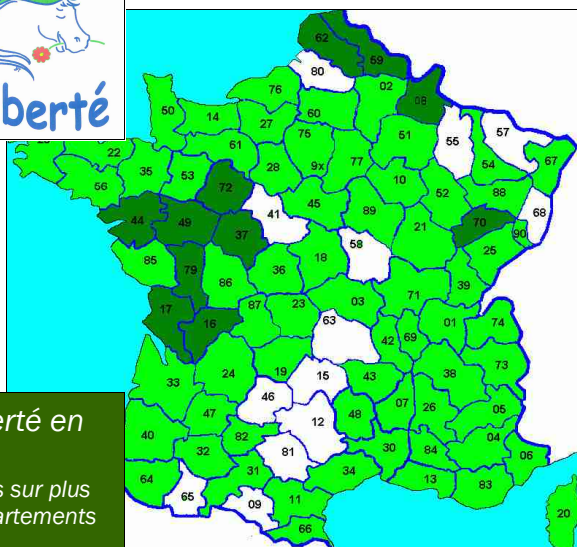
Nous pouvons nous porter mutuellement assistance pour la défense de tous nos intérêts. Qu'il s'agisse des droits des propriétaires, de la sauvegarde des chemins, de la promotion de relais amicaux le long d'itinéraires ou de l'organisation de manifestations équestres, l'expérience de chacun doit permettre à tous d'aller encore plus loin.

L'adhésion d'une association lui permet, par la mutualisation des cartes de pratiquants, d'être couverte en Responsabilité Civile pour toutes ses activités: Débroussaillage, balisage, réunions dans des locaux divers, toutes les organisations de rallies ou randonnées (y compris les marcheurs et VTT s'ils sont complémentaires), etc...

« Aucun calendrier préalable n'est exigé: l'action spontanée est assurée »

La participation financière d'une petite association dynamique devait être raisonnable: pour 2009 nous avons fixé le montant de l'adhésion à 15 € . Pour bénéficier de la gratuité de son assurance RC, elle devra avoir parmi ses membres, au minimum 5 pratiquants titulaires de cartes de randonneurs EquiLiberté. (tous les cas particuliers seront étudiés)

Demandez le dossier d'adhésion au président national, ou consultez notre site www.equiliberte.fr



EquiLiberté en France, des actions sur plus de 76 départements et vous ?

Document imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Adhésion année 2009 La carte de Praticant EquiLiberté

Pour les nouveaux adhérents elle est valable à compter du premier septembre 2008 jusqu'au 31.12.09

Elle concerne la pratique non professionnelle de la randonnée équestre, hors compétition. Toutefois, les épreuves concourant à l'amélioration du couple CHEVAL/RANDONNEUR à la pratique de la randonnée, (maniabilité, régularité, comportement en groupe), à condition qu'elles n'entrent pas dans un classement officiel, sont assurées

(1) Les associations départementales ont la possibilité d'ajouter une cotisation pour leur fonctionnement : (bulletin d'information, autres actions pour les adhérents).

(1) La carte EquiLiberté 2009	Avec assurance de pratiquant	sans assurance de pratiquant
Adultes	20.00 €	13.00 €
Juniors (moins de 16 dans l'année)	15.00 €	

RCPE (Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidé)	
Le premier cheval	20.00 €
Chaque cheval suivant	12.00 €

Afin de répondre aux obligations de la loi sur les associations proposant des activités physiques ou du sport de 1984, modifiée, nous proposons également en option des formules d'assurance corporelle.

Nous tenons à préciser qu'EquiLiberté n'est pas un assureur, mais un mouvement pour les randonneurs, qui offre des services à prix groupe à ses adhérents. C'est le cas du contrat groupe de la MACIF.

Obtenir un bulletin d'adhésion

Il est disponible sur notre site Internet « equiliberte.fr » Également par courrier, téléphone ou email.

Nom, prénom.....

Adresse.....

Commune C P.....

Tél..... et.....

Email.....@.....

A transmettre à l'association vous ayant remis ce document, sinon au trésorier national:

Patrick GRILLAT, 295 rue du 8 mai, 62400 LOCON
Tél.. 03 21 27 28 15 e-mail: equlpg@free.fr